

Rapport d'activité 2011

Introduction

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers « Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », suivant la méthode maintenant éprouvée, nous vous proposons un « rapport d'activité 2011 », d'après un plan calqué sur les trois buts définis par nos statuts.

C'est bien le regard de l'ensemble du CA de « LAPSAT » sur l'exercice écoulé.

En préambule, quelques considérations générales quant au fonctionnement de notre association.

Saluons encore la mémoire de Monsieur l'abbé Marcel LEBAILLY, dernier Curé de Touques, décédé le 04 octobre 2011 dans sa 90^{ème} année, et qui était un adhérent fidèle de « LAPSAT » depuis sa création.

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2011; le 29 octobre, les cooptations de Mmes COLOMBEL et PETIOT, ainsi que de M. COLOMBEL ont complété le CA à 12 membres élus, lesquelles ont été confirmées par élection lors de l'AG du 10 décembre 2011 ; la réunion de CA du 10 décembre a ainsi permis de remettre en place un bureau complet. Nos statuts prévoient au moins 3 réunions de CA par exercice, et nous n'y avons pas encore satisfait, mais soyez assurés de la gestion collégiale via de nombreux échanges par courriels et téléphone entre les membres élus du CA.

A fin décembre, « LAPSAT » comptait 66 « amis » adhérents auxquels s'ajoutaient : 7 membres d'Honneur, les 2 membres de Droit et un membre invité ; soit 76 « Amis », c'est le plus haut niveau atteint depuis la création de l'association.

Par rapport à l'exercice précédent (43 adhérents), nous progressons de 23 (+53%). Cette progression se décompose comme suit : 3 « départs » (dont 1 membre élu du CA qui n'a pas renouvelé son adhésion et le décès du Père LEBAILLY), (-7%), et nous accueillons 26 nouveaux « Amis » (dont un retour) (soit 60%). Cette embellie en 2011, est sans doute la conséquence de la mise en lumière de l'action de « LAPSAT », dans le cadre de la défense environnementale du Prieuré ; mais, on ne constate toujours pas de « retour » sur la qualité « d'intérêt général » acquise par « LAPSAT », de même que par notre site internet.

Notre communication externe demeure certainement insuffisante pour répondre à nos objectifs, et aussi générer des ressources, via les adhésions notamment.

Pour information, à ce jour pour l'exercice 2012, nous n'en sommes qu'à : 54.

Les finances de « LAPSAT » sont toujours saines et en bon ordre grâce à nos Trésoriers, Messieurs MESPREUVE et HARDUIN-AUBERVILLE Nicolas (cf. Rapport Financier).

Le ratio « produit-cotisations »/adhérent est de 35,59€(2348,80 €/66) avec une diminution de 20%.

Nous réitérons nos très vifs remerciements à Monsieur Christian JAUNEAUX, PDG d'ALARM'COM, qui comme il s'y était engagé en décembre 2010, a versé à « LAPSAT », dès le 01 janvier 2011, une dotation de soutien de 1000€; hélas, les aléas de la crise économique que nous traversons ne lui ont pas permis de reconduire ce geste à notre endroit en 2012. Nous nous devons d'être en quête d'autres partenaires, même de façon ponctuelle.

Le 29 décembre 2011, Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale, signait un courrier à l'adresse de Madame Nicole AMELINE, Députée du Calvados, pour l'informer que « LAPSAT » recevrait dans le cadre du Budget 2012, et au titre du Ministère de la Culture, une subvention de fonctionnement à titre exceptionnel et non reconductible, de 2000€; nous renouvelons dans ce compte-rendu toute notre gratitude et nos remerciements à Madame Nicole AMELINE, Députée du Calvados, pour notre circonscription, d'avoir obtenu cette aide si appréciable pour notre association, et marquant, par là même, son bienveillant intérêt pour nos actions au service du patrimoine de SAINT-ARNOULT. Nous avons reçu cette subvention le 11 juin 2012, et les membres élus du CA ont à l'unanimité décidé de l'affecter au financement du projet pour les peintures murales de la chapelle (ce qui porte à 3500€notre engagement sur ce dossier).

Mme Dominique MICHAUX a encore très soigneusement vérifié nos comptes 2011, nous l'en remercions vivement.

La « galette », temps de convivialité potentiel, est toujours la « belle endormie », mais le verre de l'amitié, à l'issue de notre AG du 10 décembre 2011 grâce à nos très sympathiques et si dévoués Amis : Madame Agnès MASCARELLI et Monsieur Jean-Bernard MICHAUX, que nous remercions bien sincèrement, a permis quelques instants d'amitié si nécessaires à la vie associative.

1. Contribuer à la restauration, la mise en valeur, la défense environnementale et le rayonnement de l'ensemble architectural.

1.1 Contribuer à la restauration :

1.1.1 Les ruines de l'église paroissiale & La tour du clocher:

Le chantier de « réparation/cristallisation » des ruines et du clocher de l'église paroissiale, décidé par la Commune en décembre 2008, s'est achevé durant l'été 2011 avec la mise en place contestable et contestée du dispositif autour de l'accès à la crypte ; de plus, il a fallu l'intervention en urgence, de « LAPSAT » (son président) auprès de M. GOURNAY 1^{er} Adjoint, pour éviter la mise en œuvre de dés de scellements en béton dans un sol protégé archéologiquement, et ce sans aucune autorisation. La Commune a effectué la réception des travaux. Nous avons cependant exprimé des réserves quant à la qualité des dernières prestations de l'entreprise de maçonnerie, par exemple la restitution « bâclée » du « cul de four » situé dans le chœur ; d'ailleurs, aujourd'hui, les Services Techniques de la Commune ont déjà constaté des désordres (maçonneries qui se désagrègent suite aux effets du gel).

Le rapport de l'étude archéologique du bâti effectuée par M. François DELAHAYE de l'INRAP, est toujours attendu ...

A fin décembre 2010, nous avons proposé à Monsieur le Maire d'intervenir sur le dépôt (en vrac à l'extérieur auprès des Services Techniques) de lapidaires provenant des ruines de l'église, afin d'en effectuer sous contrôle de la DRAC, un inventaire et de sauvegarder ce qui est justifié, et pourquoi pas la mise en valeur d'éléments dans le cadre même des ruines : à ce jour, c'est toujours sans suite.

Dans l'escalier de la crypte, une partie du linteau et du plafond (correspondant au sol du chœur de l'église) se dégrade, avec même des infiltrations.

Nous avons suggéré via les Services Techniques la mise en place, à titre d'essais, de « dispositifs anti-pigeons » afin de les dissuader de se poser sur les maçonneries (ils sont de plus en plus nombreux et souillent les lieux); c'est toujours sans suite.

Nous avons émis le vœu que les ruines puissent, à la demande et ponctuellement, être éclairées; en vain, alors « LAPSAT » doit se « débrouiller » pour y pallier.

1.1.2 La chapelle prieurale et sa crypte:

Force est de dire qu'en 2011, nous avons dû être très pugnaces pour faire progresser le dossier relatif à la seconde campagne d'intervention sur les peintures murales de la chapelle, avec la mise en œuvre d'une convention Commune/Fondation du Patrimoine/ « LAPSAT » ; ce n'est qu'en juillet 2011, que nous avons eu une rencontre technique, indispensable, sur place avec Monsieur le Maire et la représentante de la DRAC, afin de valider les contenus et modalités de l'opération envisagée: la DRAC préconise bien les études, mais n'accepte pas d'intervention de restitution ou de restauration sur les murs, mais sur un support mobile (panneau, toile, par exemple). L'appel d'offres, pour les études seules, a ainsi été lancé par la Commune, mais seule Madame BLONDAUX a répondu, début janvier 2012, en adaptant ses devis en conséquence pour un montant de 11000€TTC ; restait à obtenir de la part de la DRAC, l'autorisation de travaux, suite à cette proposition, pour solliciter la Fondation du Patrimoine. Sachez qu'à ce jour, en octobre 2012 ce dossier n'est toujours pas bouclé, mais nous conservons un bon espoir puisque Mme BLONDAUX est déjà intervenue une semaine

en août 2012, et revient une seconde semaine fin novembre 2012, avec son collègue historien de l'art Vincent JUHEL.

Nous avons constaté et signalé aux Services Techniques de la Commune un problème de ruissellement d'eau sur le côté nord de la chapelle, alors qu'il y a depuis 2008 une gouttière ; après vérifications, il s'est avéré nécessaire, pour la Commune, d'installer une seconde descente à l'extrémité N/O du toit : c'est fait et nous nous en réjouissons.

Comme nous l'indiquions l'année dernière, l'étude de Monsieur l'Archéologue a établi que le mur, au fond de la crypte, au pied de l'escalier, côté ouest, ainsi que l'arc doubleau appartiennent à l'église (le mur du fond étant le dernier élément visible du chevet de l'église « primitive », à minima du X^{ème} siècle) ; en conséquence nous avons demandé qu'ils soient traités dans le cadre du chantier de réparation/cristallisation, à savoir que les joints soient refaits suivant les mêmes modalités qu'en « surface » : notre démarche est restée vaine, à ce jour.

1.1.3 Le Prieuré :

En 2011, sur ce sujet si sensible, nous nous sommes encore très lourdement investi, conformément à nos statuts. C'est ainsi que fin janvier 2011, nous avons transmis à la DRAC un dossier de demande de protection du Prieuré, obtenant une réponse négative en juillet.

Nous avons participé à la dynamique d'une pétition déposée en mai, à Monsieur le Maire ; 190 maisons sont contre tout projet de construction d'immeubles sur le versant oriental du Canisy, à SAINT-ARNOULT.

De même, nous sommes intervenus dans le cadre d'une réunion publique d'information organisée par la SCCV le Prieuré, afin de présenter son « dernier projet » (le cinquième) qui consiste toujours à bâtir 5 immeubles et à transformer le prieuré en appartements. La nombreuse assistance a très vivement rejeté ce énième projet et par là-même réitéré, auprès de Monsieur le Maire, les termes de la pétition : pas d'immeubles et dispositions réglementaires en ce sens à inclure dans le PLUI à l'étude.

En août 2011, Maître de La BRETESCHE, Secrétaire Général de la Fédération Patrimoine & Environnement, s'est déplacé jusqu'à nous pour apprécier la situation sur place et nous confirmer l'assistance éclairée de la Fédération, sur ce dossier complexe ; nous avons tenu à manifester notre reconnaissance pour ce soutien par un don de 750€, versé en décembre 2011. Toujours dans le cadre de ce dossier, et du fait que « LAPSAT » soit membre de la Fédération Patrimoine Environnement (agréée association de défense de l'environnement sur tout le territoire national), nous avons reçu de celle-ci délégation pour participer aux réflexions et réunions d'élaboration du Règlement de Zonages du futur PLUI. C'est ainsi qu'en collaboration étroite avec Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération Patrimoine&Environnement, nous avons rédigé un document exposant nos « réflexions et remarques sur le PLU phase 3 Zonage », lequel a été remis à la Communauté de Communes « Cœur Côte Fleurie », lors de la réunion de concertations « des Personnes Publiques Associées » du 13 décembre 2011, à laquelle nous participions. Nous avons relevé, avec satisfaction, que ce projet de règlement disposait un Secteur UCc, correspondant à « notre versant oriental du Canisy plus une petite partie sur le sud », pour lequel on ne pourrait édifier que des constructions de type pavillonnaire (Rdc + 1 comble ou attique) avec une hauteur maximale de 9m ; ce qui exclu tout projet tel que celui le la SCCV le Prieuré et Georges V chez Monsieur HARDY, entre autres.

En octobre 2011, à la mairie de SAINT-ARNOULT et à l'initiative et en présence du Secrétaire Général de la Fédération Patrimoine&Environnement, s'est tenue une réunion de conciliation, sous la présidence modératrice de Monsieur le Sénateur Ambroise DUPONT ; Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France Responsable du Service Technique de l'Architecture et du Patrimoine pour le Calvados, Monsieur le Maire, le Promoteur, et « LAPSAT » (4 représentants dont M. ROMANET), ont pris part à cette rencontre utile mais qui, malheureusement, a donné lieu à un procès-verbal, tellement édulcoré qu'il n'a pu être signé par « LAPSAT » et la Fédération Patrimoine&Environnement.

A ce jour d'octobre 2012, la situation est la suivante :

- Monsieur le Maire a signé le 02 juillet 2012, un arrêté de permis de construire pour 5 immeubles (c'est la 6^{ème} version du projet), malgré les demandes de sursis à statuer de « LAPSAT » et du « Village Normand » (20 copropriétaires).
- Le 30 juillet 2012, nous avons été reçus et écoutés par Monsieur le Commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique relative au PLUI : dans son rapport et ses conclusions (page 54/114) référencée T/C2, il expose des dispositions allant tout à fait dans le sens de nos préoccupations et demandes, elles « contrarient » de facto le projet des 5 immeubles .
- « LAPSAT » et le « Village Normand » ont décidé, chacun pour ce qui les concerne, de prendre un avocat distinct et de formuler un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ; choses faites à fin août 2012, et en attente de réponses.
- Si nécessaire, « LAPSAT » et le « Village Normand » sont déterminés à présenter une requête pour annulation du permis de construire auprès du Tribunal Administratif de CAEN.
 - Pour ses honoraires, « LAPSAT » a déjà réglé 2000€ à Maître GORAND.

Rappelons que depuis 2005, nous sommes engagés dans cette action.

Nous déplorerons encore que, comme l'an passé, le Prieuré ne soit pas préservé convenablement par ses propriétaires : des fenêtres et portes demeurent ouvertes en permanence, les volets ne sont pas tenus et battent au vent, avec de surcroît tout l'angle sud-est de la façade qui se délite.

1.1.4 Les Sources:

En avril 2011, ces lieux ont été, une nouvelle fois, l'objet de vandalisme : 5 barreaux de la porte de la piscine romane ont été enlevés et le grillage du dôme saccagé. Par ailleurs, des pierres, d'un volume non négligeable, sont souvent jetées dans le lavoir. Enfin, comme pour les bâtiments, des pigeons bien trop nombreux, souillent abondamment ce magnifique endroit que les Services Techniques de la Commune s'efforcent de rendre agréable ; « LAPSAT » tente d'y contribuer pour sa modeste part. C'est avec satisfaction que nous avons constaté que le lavoir est demeuré en eau durant l'hiver dernier. Les sources demeurent très attractives et facteurs de dévotions.

1.2 Contribuer à la mise en valeur :

- Dans la suite de ce qui vient d'être exprimé supra, soulignons et remercions l'action des Services Techniques de la Commune qui font en sorte que les lieux soient présentés dans les meilleures conditions ; ce à quoi « LAPSAT » s'est efforcée de contribuer modestement ; comment ne pas saluer en ce domaine, l'abnégation de M. YVER qui aura encore ramassé un nombre conséquent de déjections canines laissées sur les allées, nous déplorons ces chiens errants ou ces « maîtres » peu respectueux du patrimoine de SAINT-ARNOULT.
- M. et Mme YVER ainsi que Mme GUILBERT, ont encore œuvré avec un zèle admirable pour l'entretien et le fleurissement de l'intérieur de la chapelle ; malheureusement, depuis la mise en place, si contestable, du nouveau dispositif d'accès à la crypte, ils ne peuvent plus y descendre, alors nous essayons d'y pallier aussi souvent que possible. De généreux donateurs soutiennent le fleurissement des lieux et nous les en remercions bien vivement.
- Comme indiqué en I-1-1, Monsieur l'Archéologue n'ayant pas encore rendu son rapport d'étude archéologique du bâti, cela nous empêche de faire des propositions à la Commune et à la DRAC, pour la mise en place de panneaux « pédagogiques » facilitant la lecture des lieux. Néanmoins, nous avons rédigé avec l'accord de Monsieur l'Archéologue, une mini-notice archéologique et nous avons contribué à

l'édition de deux nouvelles plaquettes de présentation des lieux ; pour ce faire, nous avons rédigé et maqueté ces deux documents qui ont été imprimés par la Commune. Notre dossier de proposition de demande de protection du Prieuré transmis à la DRAC en janvier 2011, même s'il n'a pas été suivi d'un avis favorable, a contribué à une meilleure connaissance des lieux, par les Elus, la DRAC, les Présidents des Fédérations et Organismes partenaires qui ont tous été destinataires avec un courrier d'accompagnement, et nous les remercions très vivement pour la bienveillante attention qu'ils ont accordée à notre démarche.

1.3 Contribuer au rayonnement :

- 2011, année des célébrations des 1100 ans de notre chère Normandie mais aussi, plus humblement certes, les 950 ans de la fondation du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque (première fondation clunisienne établie en Normandie). Pour mémoire, nous indiquions dans le précédent compte-rendu que nous avons participé, pour les années passées à l'accueil de : 650 personnes en 2006 ; 1150 en 2007 ; 887 en 2008 ; 730 en 2009 ; 555 en 2010; pour 2011 c'est 1288 personnes, un record, dont les principaux jalons furent:
 - L'université Inter-Ages de Lisieux, le 17 février (41 personnes).
 - L'Association le Pays d'Auge, le 26 mars avant son AG, (60 personnes).
 - L'Association DTPC, le 03 avril en début de randonnée(38 personnes).
 - Célébration « Mariale » le 11 mai en soirée, (41 personnes).
 - La journée médiévale, le 15 mai (416 personnes) !
 - La journée des « Saint Arnoult » (139 personnes).
 - Célébrations des 16 juillet et 20 août...
 - Les portes ouvertes tous les dimanches d'été et jours fériés avec en particulier, notre fidèle insertion dans « les chemins d'Art Sacré »...
 - Les journées du Patrimoine, 17 et 18 septembre après-midi (40 visiteurs)...

Le 03 avril, ancrée désormais dans une tradition bien établie, nous avons aussi reçu une trentaine de jeunes « retraitants » de la Paroisse, avec leurs « accompagnants » pour découvrir les lieux et leur histoire.

Nous sommes restés présents au calendrier des journées « Patrimoine de Pays » au mois de juin, mais uniquement le dimanche après-midi 19 juin, c'est sous l'égide de la Fédération « Patrimoine&Environnement » (ex FNASSEM), dont nous sommes membre depuis 2009, et relayé par Pays d'Art et d'Histoire en Pays d'Auge.

Ce fut aussi un plaisir et un honneur d'avoir la visite de Mme Christine MASPETIOL, présidente de l'association pour le patrimoine de GLANVILLE

Nous avons encore contribué à l'organisation et au bon déroulement des différentes célébrations religieuses (prière Mariale, Messes). Lors de la célébration du 16 juillet au soir, grâce à la bienveillance de Mme le Maire de SAINT-ARNOULT en Yvelines, nous avons encore le plaisir de compter parmi nous M. et Mme SOULIER avec un reliquaire et la bannière de Saint Arnoul, ainsi que le Frère JM Vianney, du Bec-Hellouin.

La prière de Noël s'est déroulée le mercredi 21 décembre à 15h00, en présence du Frère JM Vianney, du Bec-Hellouin.

Un temps fort et chaleureux, malgré un froid vif, le 17 décembre à 20h00 un concert de Noël exceptionnel, donné par « Chœur Accord », grâce à Mme Virginie COLOMBEL.

- Une signalisation routière « MH » (3 panneaux actuellement) complémentaire, nous est toujours réclamée, en particulier dans le sens descendant de la rue de Mare, mais également sur les « entrées de villes ».
- La notice présentant les lieux a été actualisée, de même que celle qui présente les sources et les saints, pour intégrer les nouvelles données archéologiques et universitaires, ainsi que des photos récentes tenant compte des travaux de

restauration/cristallisation ; les versions anglaise, allemande et espagnole restent à produire.

- Notre site Internet n'est plus à jour, faute de temps...

- Notre convention avec la section BTS Tourisme du Lycée André Maurois a connu son apogée en 2011! Deux binômes en action, et surtout les étudiantes de seconde année qui ont produit un travail exceptionnel pour la mise en œuvre de la journée médiévale, dans le cadre des 1100 ans de la Normandie ; elles ont été remarquablement accompagnées dans ce projet par Mme ROUY. Il faut encore remercier très chaleureusement TOUS nos partenaires dans cette opération exceptionnelle, et une « première » pour le Patrimoine de SAINT-ARNOULT : une bien belle journée ! Hélas, nous savons aujourd'hui que la réorganisation des BTS supprime ces « actions » et « projets » pour ne conserver que des stages en entreprise. Nous allons devoir trouver d'autres partenariats, en licence professionnelle par exemple, mais il faut acquitter 500€ par projet...

- La presse locale, « OUEST France » et « Le Pays d'Auge » ont bien « porté » et relaté les principaux événements de 2011, on peut certainement encore améliorer cette communication ; nos remerciements à l'attention de leur rédaction respective.

- Dans le cadre de nos recherches de synergies avec d'autres associations :
 - Toujours de bonnes relations et collaborations avec « Pays d'Art et d'histoire » (CCI Lisieux, Pays d'Auge Expansion) .
 - L'assistance indispensable de la Fédération Patrimoine&Environnement (ex FNASSEM) dans le cadre de notre « dossier Prieuré » .
 - Les soutiens réitérés de la Société des Antiquaires de Normandie de l'association le Pays d'Auge, ainsi que de la Société Historique de Lisieux.
 - Concernant la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, nous avons avec Mme ROUY, participé à une rencontre « des états généraux itinérants » de la Fédération qui s'est tenue à LONGPONT sur Orge, « notre maison mère », le 08 juin 2011! Lors de cette journée, nous avons pu prendre toute la mesure de l'aura de Cluny en Europe ! Ce qui nous conduit à déplorer, qu'à ce jour d'octobre 2012, la Commune, propriétaire des lieux, n'ait toujours pas postulé pour devenir membre de la Fédération, en tant que site, ce qui la prive de toute visibilité en matière de communication à l'échelle de l'Europe en tant que « site clunisien » inscrit dans le cadre « des grands itinéraires culturels du Conseil de l'Europe », c'est l'affaire de quelques centaines d'Euros.
 - Début 2011, nous avons adhéré à la « SPPEF », Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, doyenne des associations de protection de l'environnement, qui nous a déjà bien aidé dans notre engagement pour la défense du Prieuré (intervention auprès de M. l'Architecte des Bâtiments de France et publication d'un article dans sa revue « Sites et Monuments » n° 213 au second trimestre 2011).

2. Favoriser les recherches historiques, archéologiques et ethnographiques de l'ensemble prieural.

En septembre 2011, Mlle Amélie PRAT étudiante travaillant sous la direction de Mme GAZEAU, à l'Université de Caen, a comme prévu, excellemment soutenu son mémoire de Master 2 sur Cluny en Normandie dans la suite de son Master 1. Mme GAZEAU nous a indiqué qu'il n'était pas en usage de communiquer copie des mémoires en Master 2, mais qu'elle avait demandé à Mlle PRAT de faire un travail qui regrouperait l'ensemble de ses travaux pour « Les Annales de Normandie » ; nous attendons de pouvoir soutenir et favoriser cette publication, la Fédération Européenne des Sites Clunisiens pourrait nous y aider. Reste que la « rencontre » de ses travaux

avec ceux de M. l'Archéologue François DELAHAYE, doit continuer à s'inscrire comme un projet intéressant.

- Etant comme indiqué précédemment, toujours en attente du rapport archéologique de M. François DELAHAYE, le projet exposé l'an dernier et consistant à utiliser, en accord avec l'INRAP, les informations recueillies lors de l'étude aux fins de restitutions informatiques en 3D de l'église et du clocher, dans leurs évolutions architecturales respectives, demeure au stade de la « bonne idée ».
- Nos fonds iconographiques et bibliographiques s'enrichissent régulièrement et sont toujours suivis sur deux bases Xls.
- Depuis juillet 2011, nous détenons les copies numériques, haute définition, des 4 photos (clichés stéréographiques) de Charles KOECKLIN, éminent compositeur, réalisées en 1911 à SAINT-ARNOULT ; ces documents nous ont été offerts par Monsieur Marc LERIQUE- KOECKLIN, Mandataire de l'Indivision KOECKLIN.
- En mars 2012, Mme Annette POUSARD, Vice-présidente de l'AVET et membre de l'ARDI Photographique, nous a offert la copie numérique, HD, des deux photos réalisées dans les ruines, vers 1868, par Jean-Charles LANGLOIS, propriétaire des ruines de l'église de SAINT-ARNOULT, peintre et photographe normand.
- Par ailleurs, grâce à Mme Françoise DUTOUR, nous sommes sur « la piste » de deux tableaux peints par le même LANGLOIS vers 1840, représentant les ruines de Saint-Arnoult ; ils seraient à Pont l'Evêque.
- Le « fond privé » (propriété du Président) de cartes postales anciennes poursuit sa progression et se révèle toujours utile...

3. Favoriser la culture issue de la tradition bénédictine.

- Nos racines bénédictines clunisiennes, ainsi que notre lien avec des bénédictins d'aujourd'hui, et particulièrement « le Bec Hellouin », sont toujours explicitement exposés auprès de nos visiteurs et dans nos communications; conformément à nos statuts, c'est notre devoir d'en témoigner fidèlement, sans prosélytisme et dans le respect du caractère non confessionnel de « LAPSAT ».
 - C'est ainsi que le F. Jean-Marie Vianney a été délégué pour représenter le Bec lors de la prière Mariale du 11 mai ainsi que pour la Messe du 16 juillet et à la prière de Noël le 21 décembre ; « LAPSAT » prend en charge les déplacements du Frère dont la présence est toujours très appréciée.
 - Le « bulletin des Amis du Bec » nous informe, chaque trimestre, de la « vie du Bec ».
 - Par suite de la concomitance avec les « Journées Européennes du Patrimoine » , « LAPSAT » n'a pas participé à l'AG des Amis du Bec qui s'est tenue le 17 septembre après-midi, au Bec.
 - Une fois encore, pour les journées du Patrimoine : le Bec nous a prêté une coule (vêtement monastique de chœur) pour habiller « notre mannequin- moine », ainsi que des vêtements liturgiques anciens, de grande qualité, pour exposition lors de ces mêmes journées.
 - Une météo favorable a permis que nous soyons représentés à la Veillée de Noël 2011, au Bec.
- Nous sommes toujours « en panne » sur le projet relatif à la constitution d'un « groupe vocal » de huit personnes, pouvant travailler en osmose avec le Bec (depuis 2007).

Conclusions

Pour conclure :

« LAPSAT », en 2011, a confirmé la remarquable dynamique de 2010 en affichant beaucoup d'excellents résultats pour encore mieux servir le patrimoine de SAINT-ARNOULT.